
COMMUNIQUÉ

N° 101

Le 17 mai 1992

LE CANADA RENFORCE SES SANCTIONS CONTRE HAÏTI MAIS VIENT EN AIDE AUX PLUS DÉFAVORISÉS

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, et la ministre des Relations extérieures et du Développement international, l'honorable Monique Landry, ont indiqué aujourd'hui que le Canada et l'Organisation des États américains (OEA) renforceront leurs sanctions contre Haïti mais fourniront une aide humanitaire aux Haïtiens qui ont été les plus touchés par ces sanctions. Cette décision a été prise par les ministres des Affaires étrangères de l'OEA à la veille de l'Assemblée générale de l'Organisation, à Nassau.

«Nous voulons, de concert avec nos partenaires de l'OEA, maintenir une forte pression sur le régime illicite de Haïti et non faire du tort aux Haïtiens», a déclaré M^{me} McDougall.

«L'Agence canadienne de développement international (ACDI) s'assurera que nourriture et médicaments soient distribués à ceux qui en ont le plus besoin dans ce pays de tragédie», a souligné M^{me} Landry.

M^{me} Landry a précisé que l'ACDI fournira des denrées alimentaires et des fournitures médicales d'une valeur de 5 millions de dollars, qui seront distribuées par l'OEA et par des organisations non gouvernementales du Canada.

M^{me} McDougall a rappelé que les ministres des Affaires étrangères de l'OEA ont condamné les violations répétées des droits de la personne et réaffirmé la nécessité de parvenir